



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Président de la République,

Dans quelques jours, les Nations Unies à travers le travail de leur première commission vont avoir achevé la rédaction d'un traité d'interdiction des armes nucléaires.

Ce projet de traité sera le premier aboutissement de la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies le 23 Décembre 2016 d'élaborer un « *instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète* ».

Cent vingt-trois Etats ont voté pour, mais la France a voté contre, en contradiction avec l'obligation pour la France de respecter l'article 6 du Traité sur la Non-Prolifération des armes nucléaires (TNP) qui stipule que « *Chacune des Parties au Traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace.* »

La position de la France est aussi en contradiction avec les attentes du peuple français comme l'atteste un sondage qui montre que 73% des français sont favorables à un désarmement nucléaire multilatéral, désarmement que permettra l'adoption de ce Traité par l'Assemblée Générale des Nations Unies, vraisemblablement en Octobre ou Décembre 2017.

Cette position de la France est aussi en contradiction avec la volonté des peuples d'Europe puisque que le 27 octobre 2016, les députés, représentants élus des citoyens de l'Union au Parlement européen – en votant la résolution « *sur la sécurité nucléaire et la non-prolifération* » (2016/2936(RSP)) – ont invité les Etats membres à participer de façon constructive au processus initié par les Nations Unies.

Le Mouvement de la Paix regrette profondément ce choix de la France de ne pas soutenir le processus engagé de mise en place de ce traité d'interdiction des armes nucléaires.

Ce que la France a fait pour l'aboutissement de traités d'interdiction d'autres armes de destruction massive que sont les armes chimiques et les armes bactériologiques, elle doit aussi le faire pour les armes atomiques.

Comme l'ont dit, avant nous, un ensemble d'anciens officiers de l'Otan, ces armes sont inutiles militairement (en particulier pour combattre le terrorisme), couteuses économiquement, dangereuses et moralement inacceptables.

Vous savez comme nous que toute utilisation des armes nucléaires aurait des conséquences humanitaires et environnementales catastrophiques.

Ces armes sont dirigées vers les populations civiles qui, en cas d'utilisation, seraient tuées par millions en quelques secondes.

Nous savons qu'il n'y pas de risque zéro et l'explosion après 3 ou 4 secondes de vol d'un missile nucléaire M51 au large de Penmarch le 5 mai 2013 est venu confirmer l'existence de ce risque pour l'humanité entière.

L'existence de ces armes nucléaires et les modernisations en cours font peser un danger mortel pour la survie de l'humanité et favorisent une reprise de la course aux armements nucléaires dangereuse pour l'humanité entière.

Vous avez, dans votre campagne électorale, manifesté le souhait d'être innovant et novateur.

Nous espérons que vous commencerez ce septennat par une déclaration forte, novatrice , chargée d'humanisme et d'esprit de responsabilité en indiquant lors de votre séjour à Crozon le mardi 4 juillet 2017, que la France respectera ses engagements internationaux (TNP oblige) et s'engagera résolument dans le processus initié par les Nations Unies en faveur d'un traité d'interdiction des armes nucléaires.

Une telle déclaration mettrait la France dans un positionnement conforme au droit international qui interdit les armes de destruction massive.

Une telle déclaration serait un signal fort pour le monde entier et constituerait des économies budgétaires considérables pour des mesures économiques et sociales en faveur d'un développement durable dont le monde et la paix ont tant besoin.

Nous pensons que la situation actuelle, avec le travail de l'ONU, vous donne la possibilité d'accomplir un geste d'une portée historique pour permettre à l'humanité d'aller enfin vers un monde débarrassé de toutes les armes de destructions massives.

Monsieur Le Président de la République ne ratez pas ce rendez-vous avec l'Histoire.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos salutations respectueuses.

A Paris, le 29 juin 2017

Pour Le Mouvement de la Paix

Roland Nivet,

Co-secrétaire national et porte- parole du Mouvement de la Paix